



# La fraction du Pain

Michel STEINMETZ

*Instituée par Jésus  
au soir du Jeudi saint,  
la fraction du Pain  
est un rite essentiel à  
la compréhension  
du sacrement  
de l'eucharistie*

*Dans la livraison précédente de la revue, nous abordions le rite du "baiser de paix". Nous montrions qu'il s'inscrit dans la dynamique globale des rites de communion. Cette fois-ci, en ayant en mémoire les considérations précédentes, nous proposons de nous attarder sur ce geste déterminant de la célébration de l'eucharistie qu'est la fraction du Pain.*

La fraction du Pain est un geste rapide, voire discret, qui - il faut bien l'avouer - est souvent réalisé en *catimini* dans nos célébrations. En deux temps, trois mouvements, l'hostie est rompue, partagée... qui s'en rend compte ? Pourtant, ce rite est essentiel à la compréhension même que nous pouvons avoir du sacrement de l'Eucharistie.

Ce geste du Christ à la Cène servait, pour les premiers chrétiens, à désigner la totalité de la célébration eucharistique : c'est dire son importance. Saint Paul lui-même en fait la catéchèse :

*"Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain." (1 Co. 10, 16b-17)*

Partant de ce fondement historique, nous pouvons nous demander pourquoi rompre le pain. N'y a-t-il là qu'un simple mimétisme d'un geste accompli par Jésus il y a plus de deux mille ans ? Après avoir étayé l'hypothèse qui nous fait dire que ce rite est essentiel, nous nous intéresserons aux recommandations actuelles de la liturgie. Enfin, dans un dernier temps, nous serons en mesure de proposer un certain nombre de pistes autour du chant propre à ce rite : l' "Agneau de Dieu".

## 1. Pourquoi rompre le pain ?

Rompre le pain est un geste de Jésus au soir du Jeudi saint, tel que nous le rapportent les évangélistes synoptiques<sup>(1)</sup> et Paul<sup>(2)</sup>. C'est un geste traditionnel dans l'Eglise des premiers temps, comme en témoignent les divers *Ordines*<sup>(3)</sup>.

### a. Pourquoi rompre le pain ? Une raison pratique ?

La fraction se justifie tout d'abord par des nécessités pratiques pour distribuer les pains consacrés à l'assemblée et elle peut prendre un temps assez long, surtout quand l'assemblée est nombreuse. Elle se déroule au chant de l'Agnes Dei,

introduit à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle par un pape syrien, Serge I<sup>er</sup>. Mais au signe du partage de la nourriture par le père de famille, comme aux repas juifs, s'ajoute le symbolisme de l'Agneau immolé de la Pâque nouvelle<sup>(4)</sup>. A Milan, en Espagne ou en Gaule, par exemple, pour les jours de fête, on chantait diverses antennes, mais toujours en lien avec le sacrifice de l'Agneau.

### b. Pourquoi un rite propre à ce moment de la célébration ?

On pourrait très bien imaginer que la fraction ait lieu au moment où le prêtre dit, pendant le récit de l'Institution : *"il prit le pain, il le rompit..."* Si la liturgie peut, par bien des aspects, s'apparenter à un "théâtre", elle n'en est cependant pas un. Les "acteurs" de la célébration ne jouent pas une pièce ! Et les fonctionnements mimétiques n'y ont pas leur place. En accomplissant tel ou tel geste *rituel*, nous rendons présentes, pour aujourd'hui, les promesses de Salut. Il est légitime que rompre le pain trouve sa place dans l'eucharistie comme un rite propre et autonome qui nous redit la force de l'amour du Fils de l'Homme, "Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde", allant jusqu'à s'offrir pour la multitude.

La place actuelle du rite, après la prière du *Notre Père* et avant la communion, éclaire de manière significative cette partie de la célébration qui, de la Prière du Seigneur à la prière après la communion, est désignée comme "les rites de communion".



C'est parce qu'enfants d'un même Père, accueillant le don de la Paix du Ressuscité, que les fidèles peuvent s'avancer pour recevoir l'unique Pain rompu et devenir, par leur communion à ce Pain et entre eux, le Corps du Christ.

### c. Quelle portée théologique ?

La signification du rite de la fraction se trouve tout d'abord, et comme nous l'avons déjà mentionné, dans son intégration à l'ensemble des rites de communion. Il leur donne sens et s'en trouve lui-même fondé.

1. Le premier sens est celui qu'impose le texte même de l'Agnus Dei : le partage de l'Agneau immolé. Comme Jésus s'offre sur la Croix, de même son Corps continue de nous être donné en nourriture de salut.

2. Le deuxième sens est celui de l'ecclésialité et de la communion. Nous communions au même pain (cf. les § suivants) pour former ensemble le même corps, le Corps du Seigneur. Saint Augustin dit au fidèle qui communit : "*Deviens ce que tu as reçu*".

3. Le troisième sens est le symbole de la Résurrection. Un geste discret, la commixtion<sup>(5)</sup>, par lequel le Pain et le Vin sont unis, affirme que le Christ, qui se donne dans l'eucharistie et dont la séparation du corps et du sang sur la Croix disait la mort<sup>(6)</sup>, est vivant : son corps et son sang sont réunis pour la vie éternelle. Ce geste remonte à la pratique primitive de l'Eglise de Rome et était aussi signe d'unité entre les différentes communautés<sup>(7)</sup>.

## 2. Le Missel.

Voici les prescriptions actuelles de la PGMR concernant le rite de la fraction du Pain :

**"N° 56 c.** *Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène, a désigné toute la célébration eucharistique à l'âge apostolique. Ce rite n'a pas tellement un motif pratique, mais il signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul Corps.* (1 Co 10,17)

**N°56 e.** *Agnus Dei : pendant que s'accomplissent la fraction du Pain et l'immixtion, l'invocation Agnus Dei est ordinairement chantée ou bien elle est dite à*

*haute voix par le chorale ou le chantre, et le peuple y répond. Cette invocation peut être répétée autant de fois que c'est nécessaire pour accompagner la fraction du Pain. La dernière fois, elle est conclue par les mots : donne-nous la paix. "*

## 3. Concrètement ...

Une étude des fondements théologiques et historiques du rite, les recommandations du Missel Romain et une analyse de nos pratiques habituelles nous permettent de suggérer trois pistes.

### a. Garantir une visibilité du geste.

Pour que le geste parle, il faut qu'il puisse être vu de tous. On gagnera sans doute à rompre le pain de manière assez solennelle. Le geste de Paix ne se prolongera pas et le prêtre pourra, par exemple, tenir l'hostie bien en évidence au-dessus du calice...

### b. Préserver la vérité du rite.

A n'en pas douter, la fraction du pain n'aura pas le même poids symbolique si elle est réalisée avec une petite hostie et simplement brisée en deux. On n'hésitera donc pas à employer une "vraie" grande hostie !

Rappelons - pour mémoire - que, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, les fidèles qui communiaient le faisaient à une unique hostie, et que le Concile Vatican II

*" recommande fortement cette parfaite participation à la messe qui constitue en ce que les fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le corps du Seigneur avec des pains consacrés à ce même sacrifice".* (SC 55)

Si dans les faits, on conçoit certes difficilement qu'une assemblée relativement nombreuse ne puisse communier à une unique hostie, on pourra néanmoins veiller à ce qu'elle communit aux espèces qui viennent d'être consacrées. La réserve eucharistique (les hosties gardées au tabernacle) n'est qu'une réserve !

### c. Sauvegarder l'adéquation au rite.

Le chant de la fraction, l' *Agnus Dei*, est un chant rituel par excellence : il accompagne un rite de son début à sa fin. Présidents d'assemblée et acteurs musicaux auront le soin : pour

les uns, de ne pas rompre le pain avant le début du chant, pour les autres de ne pas cesser de chanter avant la fin de la fraction ! Le Missel prévoit qu'on chante les invocations se terminant par "*prends pitié de nous !*" autant de fois que cela s'avérera nécessaire !

Rompre le pain : un geste de Jésus à la Cène, un geste repris par l'Eglise des premiers temps, un geste au cœur de la messe.

Après avoir passé en revue quelques-uns des fondements scripturaires, historiques et théologiques de ce rite, après avoir pris en compte sa célébration actuelle, nous pouvons être attentifs à notre propre manière de faire. On appelle parfois à un "art de célébrer" : cet art concerne tous les intervenants. C'est en demeurant attentifs à ces "petits gestes", à ces petites secondes de chant plus ou moins bien placées, qu'un rite aussi important que la fraction du Pain pourra "vraiment" parler.

Nous n'aurons, alors, plus à tenir de grands discours explicatifs : les signes parleront d'eux-mêmes, les cœurs s'en trouveront illuminés, la liturgie fera véritablement son œuvre et les fidèles que nous servons par notre ministère grandiront dans l'intelligence de la foi.

**La liturgie ne dit pas ce qu'elle fait : elle fait ce qu'elle dit.**

(1) Marc (14, 22-25), Matthieu (26, 26-29) et Luc (21, 14-20).

(2) 1 Co 11, 23-26.

(3) *Manuscrits et documents liturgiques anciens.*

(4) Ap 5, 6 et 13 (cf. Jn 1, 9 et 36).

(5) *Le prêtre fait tomber dans le Sang eucharistique une parcelle d'hostie, en disant : " Que le Corps et le Sang de Jésus Christ réunis en cette coupe nourrissent en nous la vie éternelle ! "*

(6) *Dans la mentalité sémitique, quand le sang (symbole de vie) n'est plus dans la chair, le corps est mort. C'est le principe même du casher.*

(7) *On portait une parcelle d'hostie, appelée fermentum, de la messe du pape à toutes les autres communautés qui célébraient l'eucharistie dans les divers endroits de Rome.*

## FICHE DE TRAVAIL

EN ÉQUIPE

# LA FRACTION DU PAIN

La Fraction du Pain :

- un geste rapide, voire discret, fait souvent en deux temps, trois mouvements...
- un rite essentiel à notre compréhension de l'Eucharistie...

Un chant propre à ce rite :  
l' " Agneau de Dieu " .

Illustration : Monique BRUANT



### Pourquoi rompre le pain ?

#### a. Pourquoi rompre la pain ? Une raison pratique ?

Peut-être, sans doute... mais il ne faut pas oublier le symbolisme, par exemple, de l'Agneau immolé de la Pâque nouvelle.

#### b. Pourquoi un rite propre à ce moment de la célébration ?

■ Un rite propre qui nous redit la force de l'amour du Fils de l'Homme, allant jusqu'à s'offrir pour la multitude.

■ C'est parce qu'enfants d'un même Père, accueillant le don de la Paix du Ressuscité, que les fidèles peuvent s'avancer pour recevoir l'unique Pain rompu et devenir, par leur communion à ce Pain et entre eux, le Corps du Christ.

#### c. Quelle portée théologique ?

La signification du rite de la fraction se trouve aussi dans son intégration à l'ensemble des rites de communion. Plusieurs sens à mentionner :

1. Celui du partage de l'Agneau immolé.
2. Celui de l'ecclésialité et de la communion.
3. Celui du symbole de la Résurrection.

### Le Missel.

■ "PGMR N° 56 c. [...] Ce rite signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul Corps .

■ N°56 e . *Agnus Dei* : l'invocation *Agnus Dei* est ordinairement chantée [...] et le peuple y répond. Cette invocation peut être répétée autant de fois que c'est nécessaire pour accompagner la fraction du Pain. La dernière fois, elle est conclue par les mots : *donne-nous la paix.* "

### Concrètement...

#### a. Garantir une visibilité du geste.

Pour que le geste parle, il faut qu'il puisse être vu de tous.

#### b. Préserver la vérité du rite.

On n'hésitera donc pas à employer une "vraie" grande hostie !

#### c. Sauvegarder l'adéquation au rite.

Le chant de la fraction, l' *Agnus Dei*, est un chant rituel par excellence : il accompagne un rite de son début à sa fin.

Rompre le pain : un geste de Jésus à la Cène, un geste repris par l'Eglise des premiers temps, un geste au cœur de la messe.

Redécouvrir un authentique "art de célébrer". Etre au service de la liturgie, c'est avoir à cœur ce principe : "La liturgie ne dit pas ce qu'elle fait : elle fait ce qu'elle dit".